



Synthèse du Millésime 2018



BOURGOGNES

*Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne*



S O M M A I R E

Synthèse du

MILLÉSIME 2018

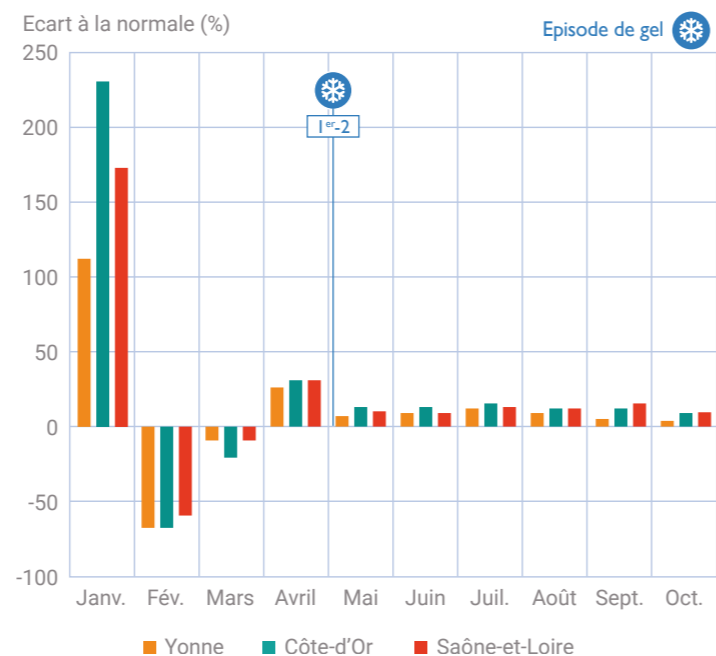
04	CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME	
08	BILAN PHYTOSANITAIRE	
10	CYCLE VÉGÉTATIF	
12	MATURITÉ	
16	COMPARAISON DE MILLÉSIMES	
20	CONCLUSION	

LES CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME



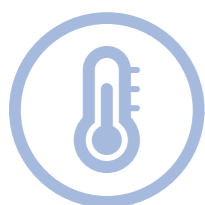
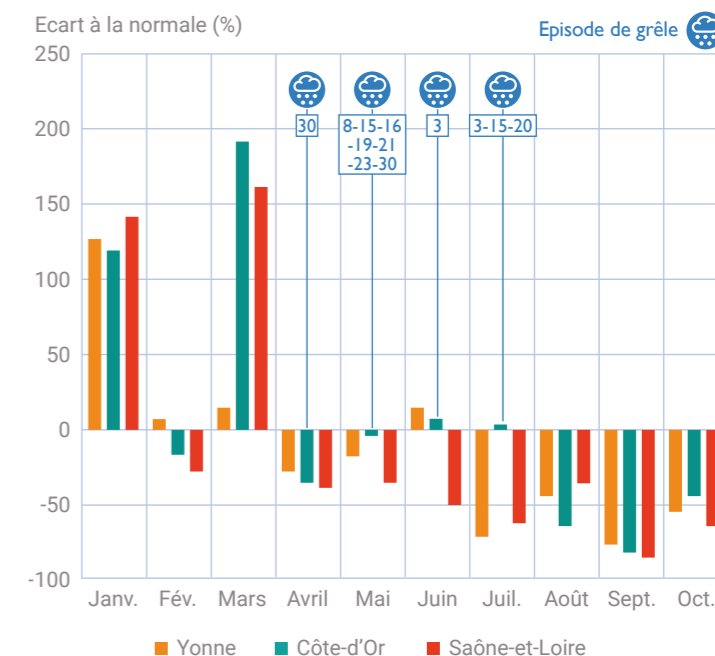
LES TEMPÉRATURES

Après un mois de janvier particulièrement doux (+ 4,4 °C en moyenne), février contraste par sa fraîcheur (- 2,6 °C en moyenne), notamment en toute fin de mois en raison de l'arrivée d'un front froid (Moscou – Paris). En mars, les températures se rapprochent des normales saisonnières, excepté en milieu de mois avec le retour d'un nouveau front froid. Le trimestre suivant est marqué par la douceur, même si un petit épisode de gel survient les 1^{er} et 2 mai, sans dégâts notables. L'été est chaud, avec des températures supérieures aux normales saisonnières et un petit épisode caniculaire survient fin juillet – début août. L'automne débute également dans la douceur.



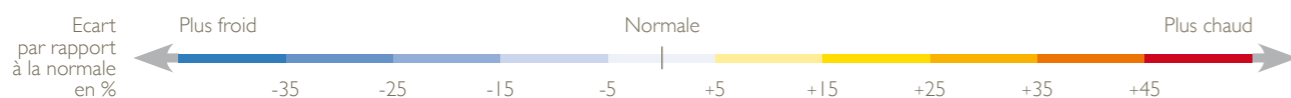
LES PRÉCIPITATIONS

Le mois de janvier est très arrosé (+ 120 % pour l'Yonne et la Côte-d'Or et + 150 % en Saône-et-Loire). Les précipitations reviennent à des valeurs proches des normales en février, pour redevenir excédentaires en mars, notamment en Côte-d'Or et Saône-et-Loire (respectivement + 190 % et + 160 %). Les mois suivants sont globalement déficitaires en précipitations dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Cependant, la Côte-d'Or présente des valeurs proches des normales en mai, juin et juillet, en raison d'épisodes orageux. Le mois de septembre est particulièrement sec (- 80 % en moyenne) ainsi qu'octobre (- 55 % en moyenne). Le printemps a été ponctué de nombreux orages, dont une dizaine accompagnés de grêle, ayant occasionné peu de dégâts. Malheureusement, les épisodes des 3, 15 et 20 juillet ont localement provoqué des dommages allant de 5 à 80 % dans le Mâconnais, en Côte de Nuits et dans les Hautes Côtes.



Températures moyennes mensuelles (°C)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
Auxerre	7,4	1,4	7,0	13,1	15,5	19,3	22,6	21,4	16,9	12,9
Chablis	7,2	1,2	6,5	13,0	15,8	19,6	22,8	21,3	16,5	12,3
Dijon	6,6	1,1	5,7	13,0	16,2	19,9	23,3	22,2	17,8	12,5
Beaune	6,6	1,0	5,7	12,7	16,4	19,8	22,7	21,8	17,7	12,6
Rully	7,0	1,3	6,2	13,4	16,7	20,3	23,7	22,7	18,4	13,0
Mâcon	7,4	1,7	7,1	14,1	16,6	20,4	23,8	23,0	19,0	13,5



Source : Climéo / Météo France



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
Auxerre	127	51	56	40	57	69	15	34	14	31
Chablis	204	53	98	51	61	24	33	35	25	38
Dijon	126	37	140	37	85	73	67	21	11	40
Beaune	121	29	131	47	48	63	73	32	27	53
Rully	115	31	116	63	29	83	55	34	67	54
Mâcon	143	38	128	46	55	37	27	46	13	31



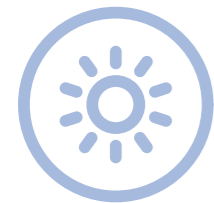
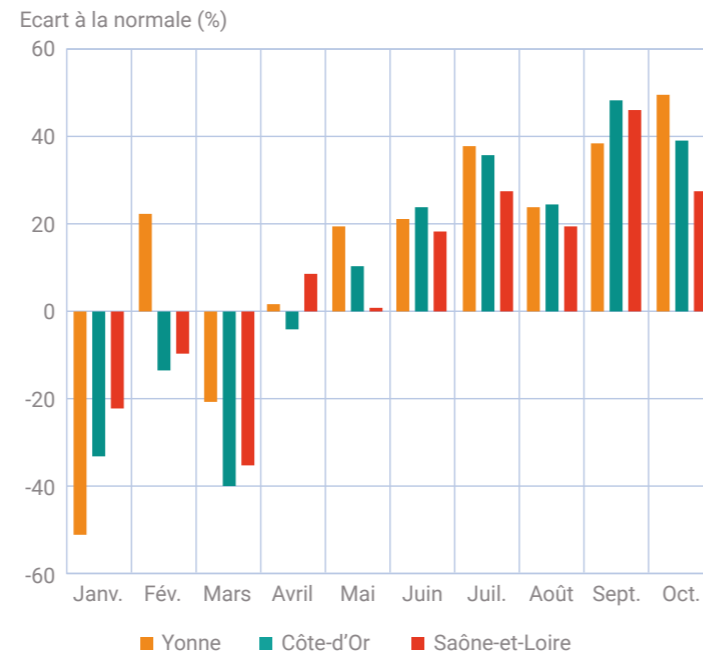
Source : Climéo / Météo France

LES CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME



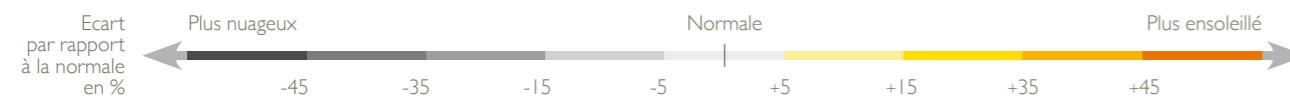
L'INSOLATION

Le premier trimestre est globalement déficitaire en insolation, hormis en février dans l'Yonne. Elle est de plus en plus généreuse et excédentaire au fil des mois. Ce sont les mois de septembre et octobre qui sont les plus ensoleillés. Au final, l'insolation est excédentaire avec un gradient inverse du Nord au Sud : + 14 % pour l'Yonne, + 9 % pour la Côte-d'Or et + 8 % pour la Saône-et-Loire.



Insolation mensuelle (h)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
Auxerre	31	105	111	178	239	262	320	279	244	176
Dijon	43	81	91	178	234	296	337	292	268	162
Mâcon	48	83	100	198	214	290	342	288	271	148

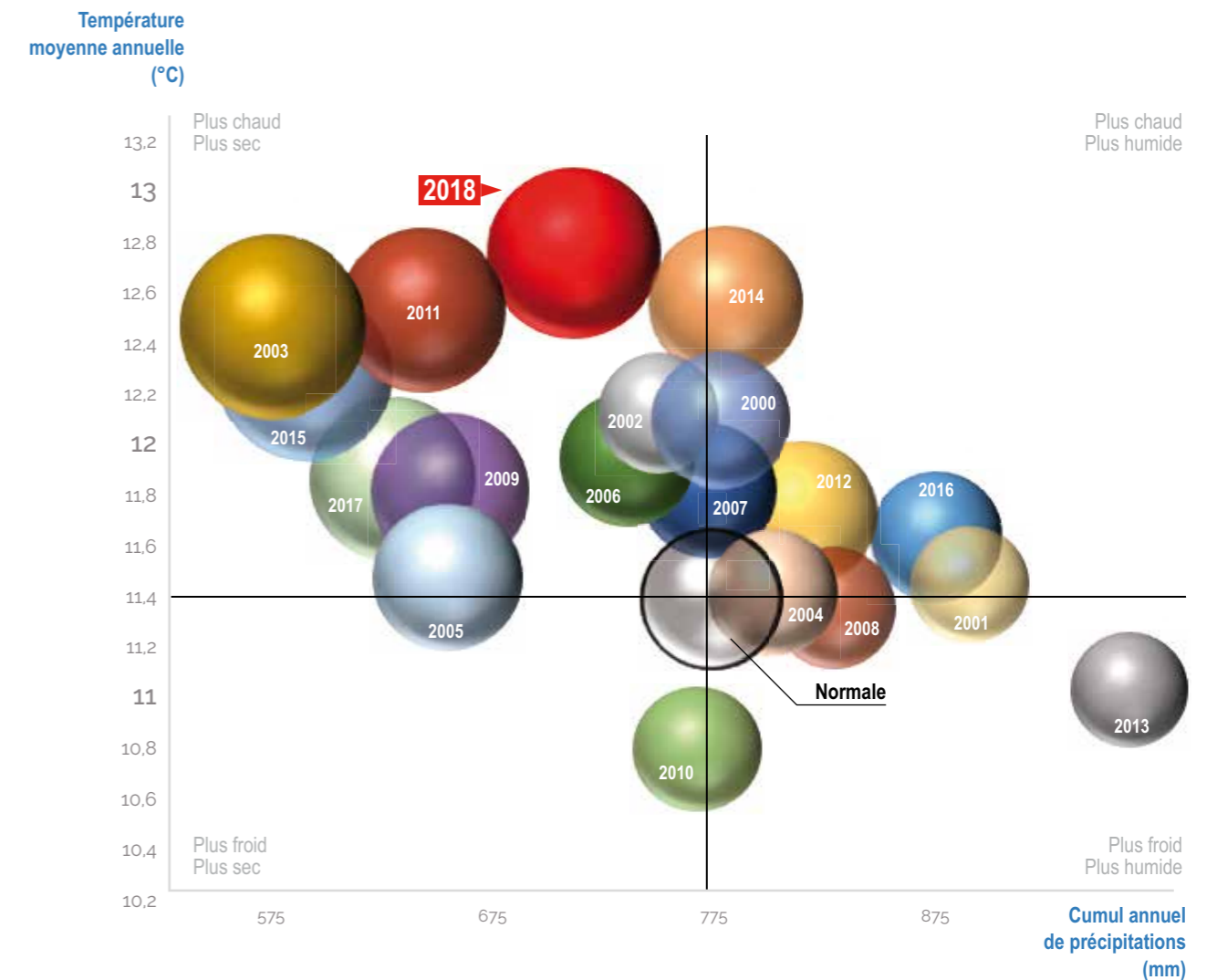


Source : Climéo / Météo France

COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

L'année 2018 est l'année la plus chaude du XXI^e siècle. Elle arrive en deuxième position, après 2003, en termes

d'insolation. Côté précipitations apparaît un léger déficit pluviométrique (- 8 % par rapport à la normale).



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

Source : Climéo / Météo France

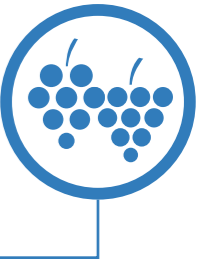


MALADIES			
Mildiou	Pression		Maladie présente sur la quasi-totalité du vignoble vers la mi-juin, mais se limitant à quelques taches dans la majorité des cas. Des attaques plus importantes en Côte de Nuits, Côte Chalonnaise et Nord Mâconnais mais avec des situations très hétérogènes entre parcelles. Quelques symptômes de Rot-brun de faible intensité et présence sur les jeunes feuilles en fin de campagne. Situation globalement bien maîtrisée, même si quelques parcelles accusent des pertes de récolte importantes.
	Fréquence		
	Intensité		
Oïdium	Pression		Pression globalement faible et situation globalement saine (malgré des indices SOV élevés à très élevés). Quelques attaques sur parcelles à fort historique en Côte-d'Or et Mâconnais.
	Fréquence		
	Intensité		
Black Rot	Pression		Situation très saine dans l'ensemble du vignoble.
	Fréquence		
	Intensité		
Botrytis	Pression		Une situation exceptionnellement saine dans les trois départements.
	Fréquence		
	Intensité		
Maladies du Bois	Pression		Faible expression en dépit du stress hydrique estival.
	Fréquence		
	Intensité		
Excoriose	Pression		Situation très saine.
	Fréquence		
	Intensité		
Flavescence Dorée et Bois Noir	Pression		Aucun cas positif détecté dans l'Yonne. 1 cas positif en Côte-d'Or et 14 en Saône-et-Loire, dont 2 communes nouvellement touchées.
	Fréquence		
	Intensité		
Court-noué Enroulement	Fréquence		Peu d'expression dans l'Yonne. Court-noué visuellement présent en début de campagne en Côte-d'Or mais expression atténuée par la forte pousse. Enroulement moins marqué qu'en 2017 mais virose toujours présente (manifestation tardive après vendanges)
	Intensité		

Fréquence : nombre de pieds ou de parcelles touchés
 Intensité : quantité de dégâts par pied ou par parcelle
 Pression : synthèse de la fréquence et de l'intensité

RAVAGEURS			
Vers de la grappe	Pression		Pression faible sur les 2 générations. Peu ou pas de dégâts.
	Fréquence		
	Dégâts		
Araignées rouges	Pression		Extension de la présence de ces ravageurs en Saône-et-Loire.
	Fréquence		
	Dégâts		
Pyrale	Pression		Présence très discrète.
	Fréquence		
	Dégâts		
Mange-bourgeons	Pression		Dégâts très limités en raison de l'évolution rapide de la végétation, à l'exception de quelques parcelles en Saône-et-Loire.
	Fréquence		
	Dégâts		
Cicadelle Verte	Pression		Présence quasi-inexistante.
	Fréquence		
	Dégâts		
Cochenilles	Pression		Encore quelques fortes infestations en Saône-et-Loire.
	Fréquence		
	Dégâts		
ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES	Pression		Carences induites en potassium en raison de la sécheresse estivale, notamment dans l'Yonne et en Côte-d'Or. Coulure parfois marquée en raison des conditions météorologiques défavorables au moment de la floraison.
	Fréquence		
	Dégâts		

Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.



LE DÉBOURREMENT



Le mois de janvier, particulièrement doux et pluvieux vient contraster avec les températures de février, bien en-dessous des normales saisonnières. Les derniers jours du mois sont particulièrement froids. Il faut attendre la fin de la première décade de mars pour retrouver des températures de saison, avant l'arrivée d'une nouvelle vague de froid à partir du 18. Dès les premiers jours d'avril, les températures remontent

rapidement et dépassent les valeurs de saison, pour s'envoler à partir du 10. Ce rapide réchauffement stimule la reprise d'activité de la vigne et le maintien de ces températures élevées favorise un débourrement très rapide, puis une pousse « explosive ». Les dates estimées du stade mi-débourrement sont comprises entre celles observées en 2015 et 2010.

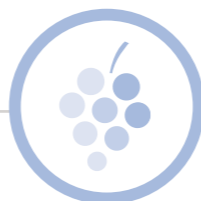
LA FLORAISON



Si les tous premiers jours de mai sont frais, les températures moyennes remontent rapidement et dépassent les normales saisonnières. Un refroidissement survient au début de la deuxième décade mais les températures repartent à la hausse et se maintiennent au-dessus de la

normale. Les toutes premières fleurs sont observées peu après la mi-mai pour les secteurs précoces. Les stades mi-floraison estimés placent 2018 parmi les années les plus précoces, en troisième position après 2007 et 2011.

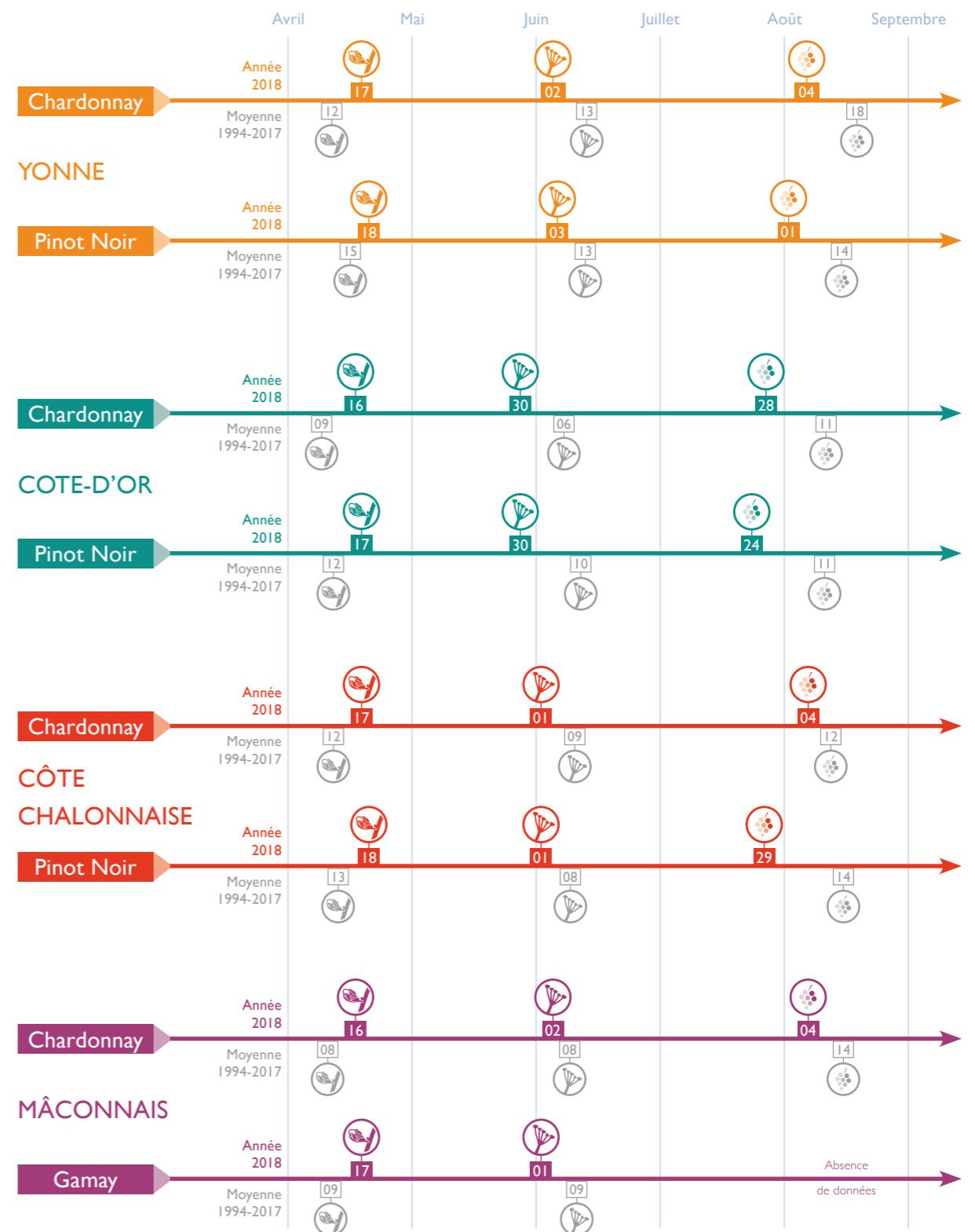
LA VÉRAISON



Les toutes premières baies vérees sont observées vers le 10 juillet en Côte-d'Or et Saône-et-Loire et une semaine plus tard dans l'Yonne. Elle progresse ensuite lentement, en raison des fortes chaleurs et du manque de précipitations sur certaines zones. Elle s'achève dans la plupart des secteurs vers la fin de la première décade d'août.



STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB



Le suivi de maturité réalisé par le BIVB repose sur plusieurs sources :

- ▶ **Réseau de parcelles de référence** : 43 parcelles (35 du réseau de référence du BIVB + 8 du Réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.
- ▶ **Réseaux de parcelles des ODG** : plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également

leurs données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**. Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet.

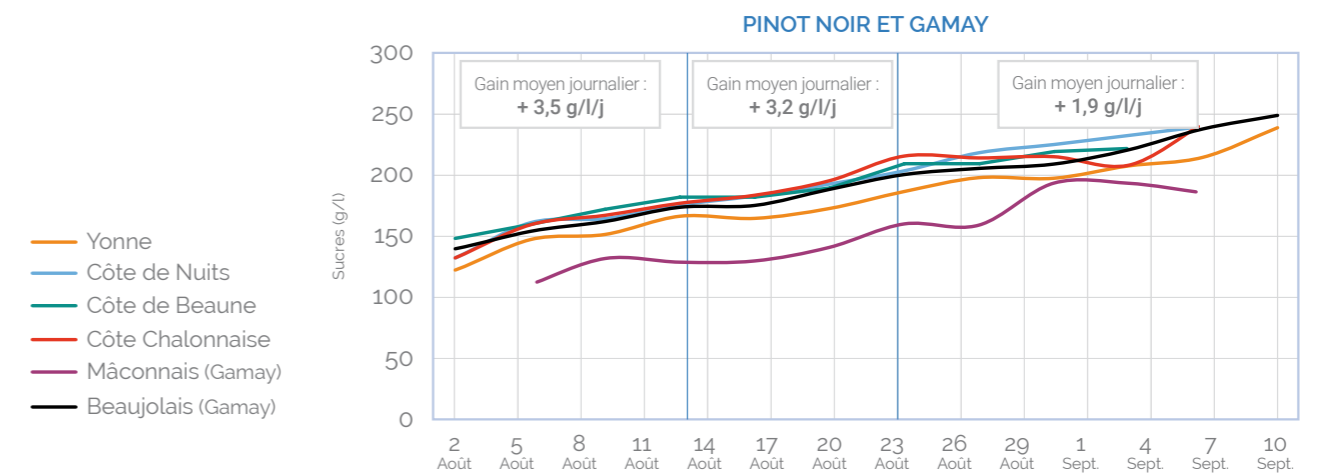
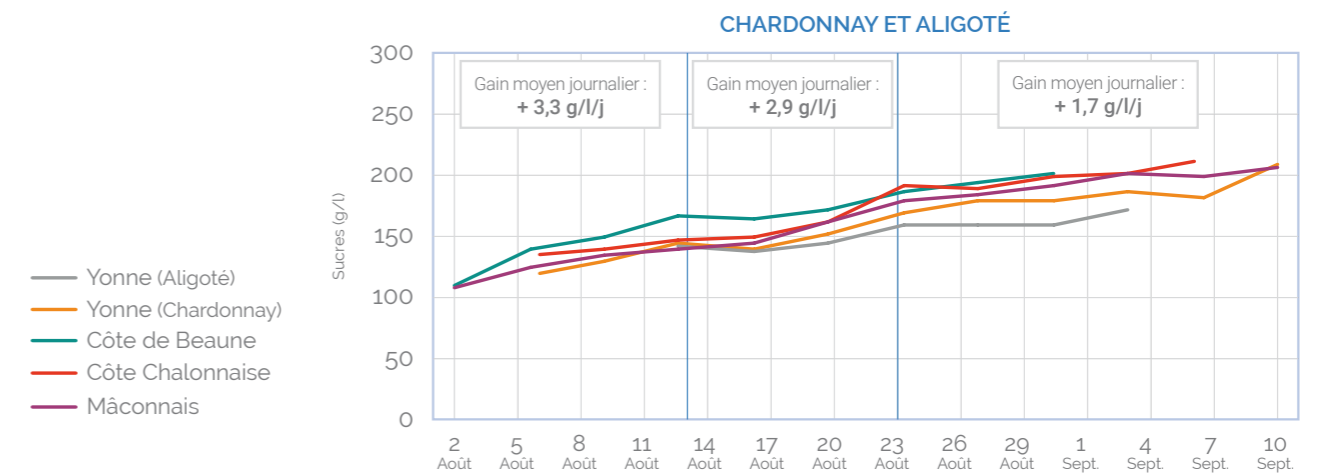
- ▶ **Réseau Crémant** : plus d'une centaine de parcelles (réseau UPCEB, Chambre d'agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements.

Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.



TENEURS EN SUCRES

L'évolution des teneurs en sucres peut se décomposer en trois temps. Sous l'effet des températures élevées de début août, elles progressent sur un rythme soutenu malgré le manque de précipitations sur certains secteurs, voire la charge de certaines parcelles. Par ailleurs, les précipitations survenues avant le 13 août ont présenté des cumuls très variables selon les secteurs. À partir de cette date, l'évolution des teneurs en sucres ralentit légèrement mais le rythme d'évolution reste satisfaisant. Les températures connaissent une petite diminution entre le 23 et le 31 août. De plus, la persistance d'un temps sec ralentit ensuite l'évolution de la maturité. Néanmoins, les teneurs finales atteintes sont d'un très bon niveau quel que soit le secteur et le cépage concerné.

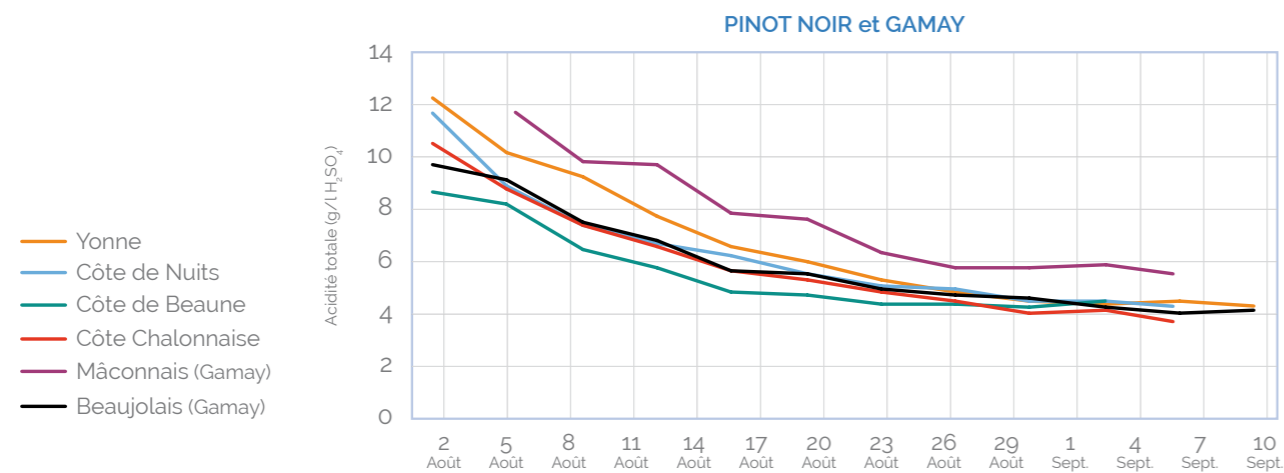
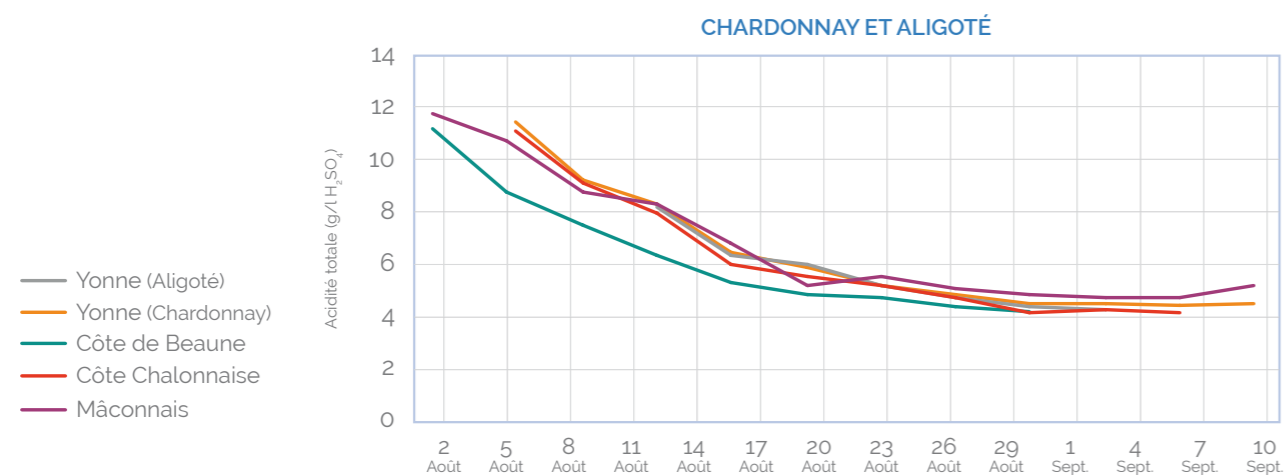


Source : Observatoire du Millésime BIVB



■ ACIDITÉ TOTALE

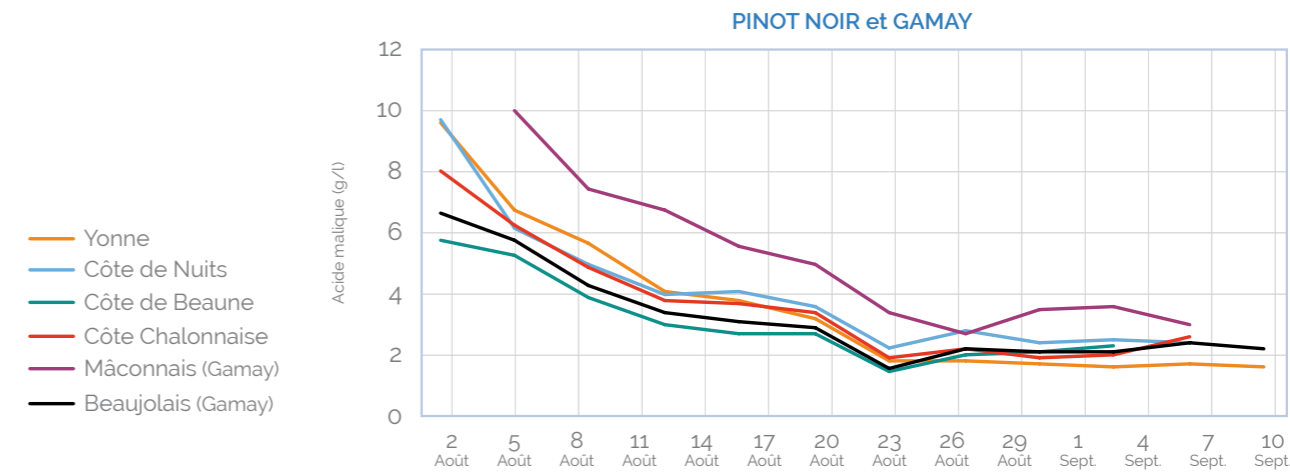
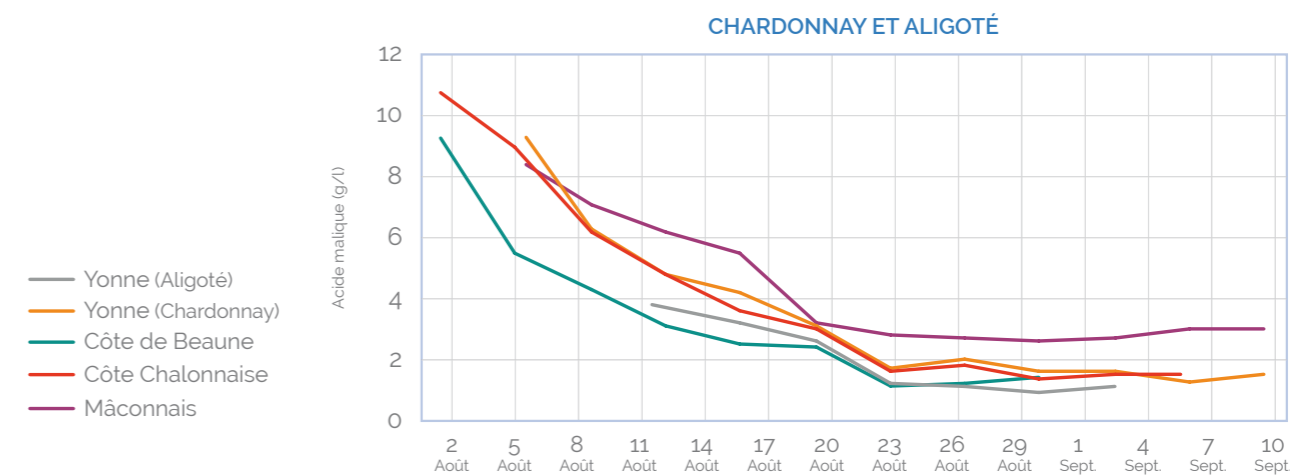
L'épisode caniculaire des premiers jours du mois d'août permet une importante diminution des valeurs d'acidité totale. Leur diminution se poursuit ensuite jusqu'au 23 août à la faveur des températures qui restent élevées pour la saison. Quel que soit le secteur et le cépage, les valeurs d'acidité totale sont voisines de 4,5 g/l H₂SO₄ à l'approche de la récolte.



Source : Observatoire du Millésime BIVB

■ ACIDE MALIQUE

À l'image des valeurs d'acidité totale, les teneurs en acide malique subissent une forte diminution jusqu'au 23 août. Les teneurs moyennes avant récolte se situent à 2 g/l, voire en-deçà. Il faut remonter au millésime 2005 pour retrouver des teneurs de fin de campagne de ce niveau.



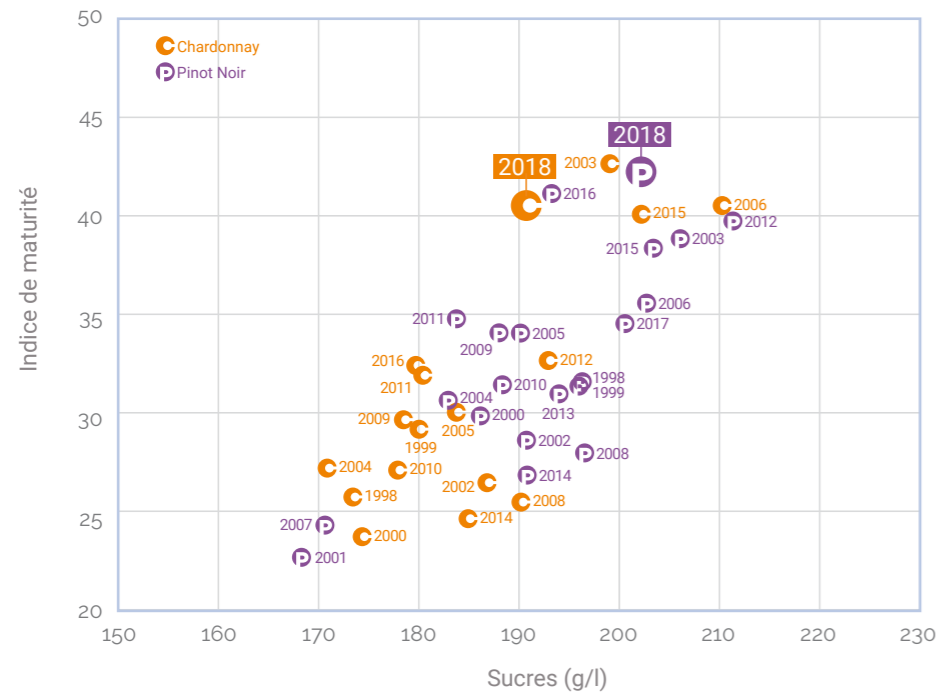
Source : Observatoire du Millésime BIVB

LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES

TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE

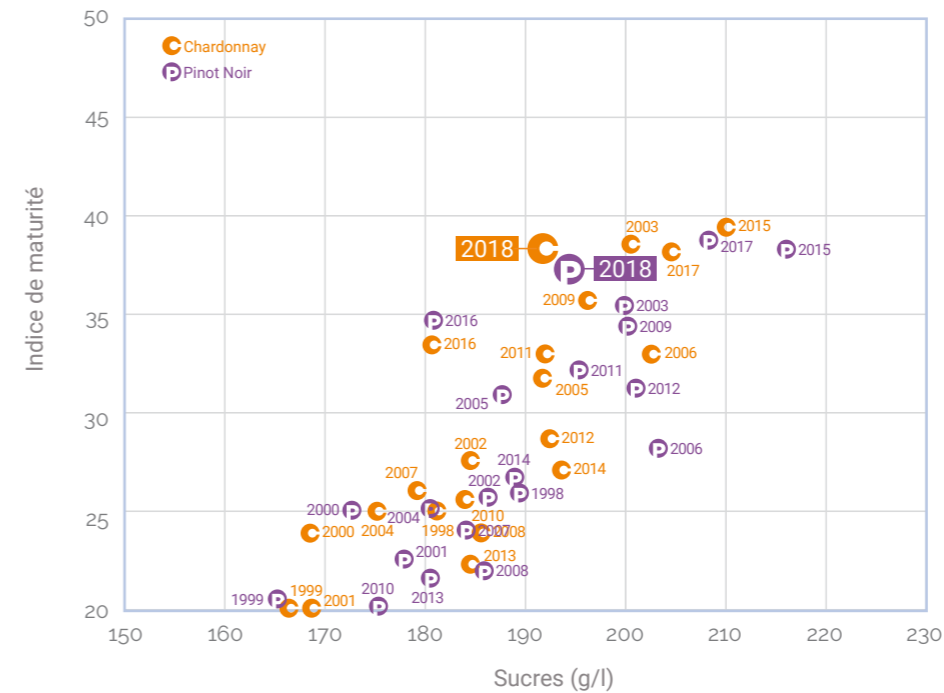


Remarque : ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département



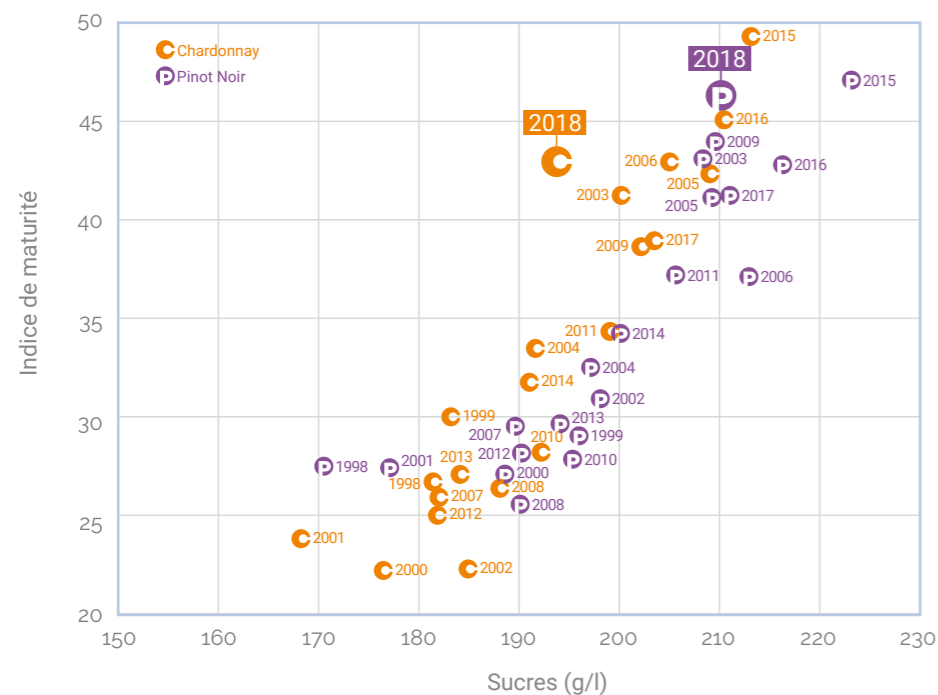
Yonne

2018 se situe dans les millésimes à forte maturité, notamment en rouge.



Saône-et-Loire

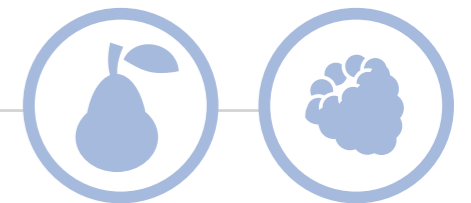
2018 est le quatrième millésime à forte maturité, en blanc comme en rouge, après 2003, 2017 et 2015.



Côte-d'Or

Le constat est similaire à celui de l'Yonne. Le Pinot Noir aura pleinement profité des températures élevées et du déficit hydrique de la période végétative.

■ DÉGUSTATION DES BAIES

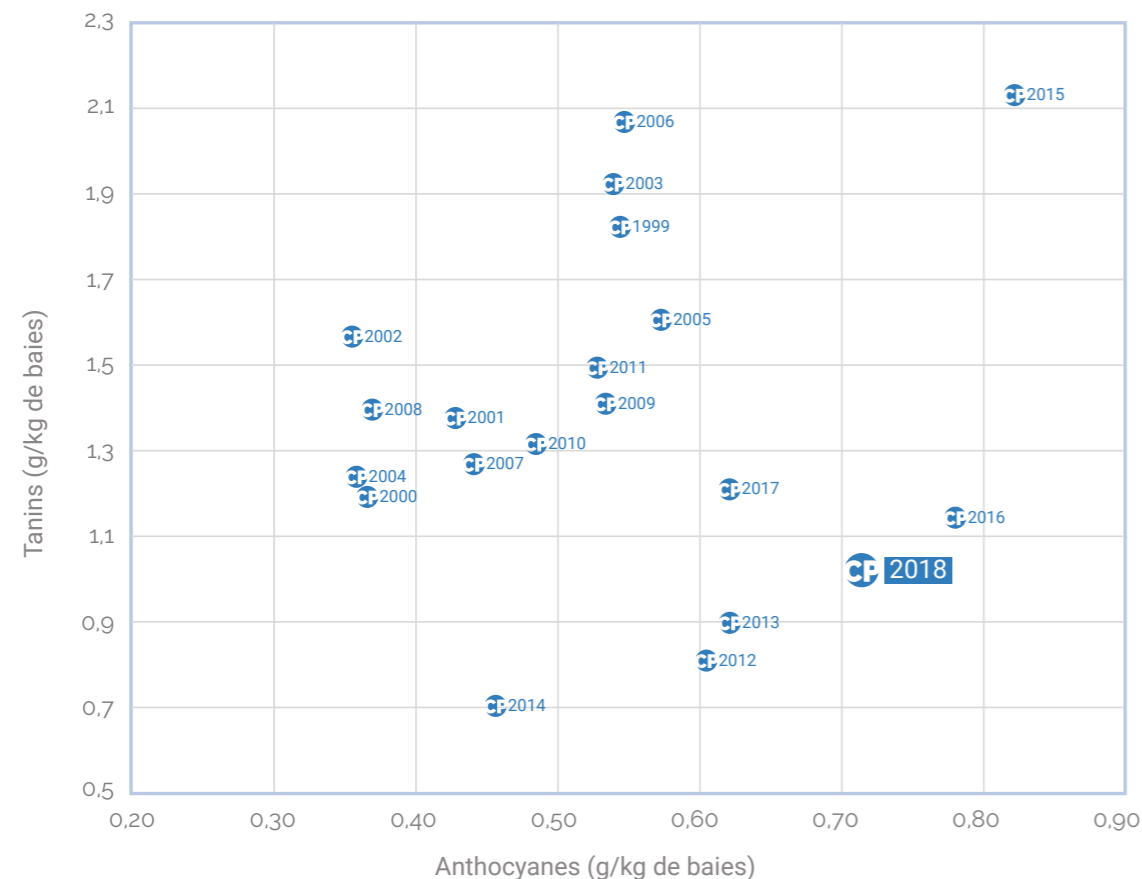


Chardonnay

Dès les premières dégustations, sur les parcelles les plus précoces, les sucres sont bien présents, de même que les caractères « végétaux ». À partir du 23 août, les arômes variétaux commencent réellement à s'exprimer. Cependant, il faudra attendre jusqu'aux premiers jours de septembre afin d'atteindre un bel équilibre gustatif et aromatique. Les parcelles de précocité moyenne à tardive présentent une dizaine de jours d'écart dans l'évolution des différents paramètres évalués à la dégustation.

Pinot Noir

Les parcelles de Pinot Noir, bien que plus avancées en maturité, présentent une dynamique d'évolution similaire à celle de Chardonnay. Néanmoins, bien que gagnant progressivement en finesse, les pellicules restent épaisses et difficiles à dilacérer jusqu'à l'approche de la récolte. Les tanins sont relativement rustiques et grossiers. Les premières baies en phase de surmaturation sont observées à partir du 27 août sur les parcelles les plus précoces, mais celles-ci seront rapidement récoltées. Les parcelles de précocité moyenne à tardive profiteront pleinement des belles conditions climatiques du mois de septembre pour atteindre, elles aussi, un bel équilibre.



Les premières analyses montrent un potentiel anthocyanique similaire à celui de 2017 et un potentiel extractible proche de celui de 2015, avec des teneurs en tanins extractibles voisines de celles de 2017. Ces tendances vont se maintenir au cours de la campagne, avant l'arrivée de la phase « plateau » des anthocyanes, dans les premiers jours de septembre.

Les teneurs en anthocyanes sont finalement comprises entre celles mesurées en 2017 et 2016. Toutefois, les teneurs en tanins sont légèrement inférieures à celles de 2016. Il n'en reste pas moins que 2018 se positionne dans le trio de tête des millésimes les plus riches en anthocyanes.

Source : Observatoire du Millésime BIVB

CONCLUSION



Après un mois de janvier particulièrement doux mais très pluvieux, février est marqué par le retour d'un temps hivernal, voire glacial en toute fin de mois. Si les températures de mars se rapprochent des normales saisonnières, le mois est marqué par d'importants cumuls de précipitations, notamment en Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Les cumuls sur le premier trimestre de l'année atteignent 1,5 fois la normale pour l'Yonne et 2 fois la normale dans les autres départements. Dès les premiers jours d'avril, la douceur revient rapidement et les températures se maintiennent au-delà des valeurs de saison à partir du 10, favorisant la reprise d'activité de la vigne. Le stade mi-débourrement intervient entre le 16 et le 18 avril selon les secteurs et les cépages. La grande douceur qui perdure encore au mois de mai entraîne une pousse très rapide de la végétation. Ce mois de mai est particulièrement orageux : entre le 30 avril et le 30 mai, huit épisodes orageux, accompagnés de grêle, sont recensés, fort heureusement sans dégâts importants. Les toutes premières fleurs sont observées peu après la mi-mai sur parcelles précoces. Le stade mi-floraison est atteint entre le 29 mai et le 3 juin. La floraison 2018 arrive parmi les trois premiers millésimes les plus précoces, après 2007 et 2011. Par contre, ces conditions météorologiques perturbées ont entraîné des phénomènes de coulure parfois marqués.

Le mois de juin débute avec de nombreuses précipitations orageuses, apportant des cumuls très variables. Toutefois, les températures restent supérieures aux normales, à l'image du mois de mai. Il faut attendre le 15 du mois pour retrouver un temps sec, avec une envolée des températures, notamment au cours de la dernière décade.

Du point de vue phytosanitaire, l'indice SOV, indice de risque oïdium de début de campagne, se situe à un niveau élevé à très élevé quel que soit le secteur, laissant craindre une pression importante de la maladie. Finalement, c'est le mildiou qui tente de jouer les troubles fêtes à la faveur du temps perturbé du printemps. À la mi-juin, la maladie est présente sur la quasi-totalité du vignoble mais sa présence se limite bien souvent à seulement quelques

taches. Des attaques plus importantes sont observées ponctuellement en Côte de Nuits, Côte Chalonnaise et dans le Nord Mâconnais avec des situations très hétérogènes selon les parcelles. En fin de campagne, quelques symptômes de Rot-Brun sont constatés ainsi que des attaques sur jeunes feuilles mais la situation a été bien maîtrisée. Les autres maladies et ravageurs ont été pour le moins très discrets au cours de cette campagne.

Juillet est un mois très estival où soleil et chaleur dominent largement. Néanmoins, des épisodes orageux, localement accompagnés de grêle, surviennent à trois reprises (les 3, 15 et 20 juillet), occasionnant des dégâts allant de 5 à 80 % dans le Mâconnais, en Côte de Nuits ainsi que dans les Hautes Côtes. Les toutes premières baies vérees sont observées vers le 10 juillet en Côte-d'Or et Saône-et-Loire et

**D'avril à septembre
règnent des conditions
météorologiques
exceptionnelles : des
températures élevées
(+2 °C en moyenne),
des précipitations déficitaires
(-60 % en moyenne),
un nombre d'orages parmi
les plus importants et un
ensoleillement généreux
(+290 heures en moyenne).**

une semaine plus tard dans l'Yonne. Août débute par un épisode caniculaire du 3 au 7 et les températures restent élevées jusqu'en fin de mois. Par contre, les précipitations se font plus rares, hormis quelques orages entre le 7 et le 13.

Ceux-ci seront néanmoins bénéfiques afin d'achever une véraison ralentie par la chaleur et le manque d'eau. Dans le même temps, la maturation des raisins évolue sur un rythme soutenu, avec des progressions journalières moyennes des teneurs en sucres de plus de 3 g/l jusqu'au 23 août. Dans le même temps et sous l'effet des fortes chaleurs, les teneurs

en acide malique diminuent fortement. Néanmoins, les teneurs en acide tartrique se maintiennent à un bon niveau, permettant aux raisins de conserver un bon équilibre.

À cette date, les premières parcelles destinées à l'élaboration de Crémants de Bourgogne sont vendangées, bientôt suivies par des parcelles précoces de vins tranquilles, notamment de Pinot Noir, plus avancé en maturité que les cépages blancs. En septembre, la pluie se fait toujours attendre et une ambiance estivale se maintient avec des températures maximales bien au-dessus des normales, autorisant l'étalement des vendanges, à la recherche d'une maturité optimale.

Le millésime 2018 se caractérise par sa précocité, son volume généreux et la très belle qualité de ses raisins. De quoi redonner le sourire à toute une Profession !

SITUATION ÉCONOMIQUE



Une Bourgogne bien armée pour conquérir des marchés

Le fabuleux millésime 2018 rentré dans les caves, le vignoble bourguignon a le sourire. La satisfaction est renforcée par les bons résultats à l'export et sur le marché français. Sans triomphalisme, les professionnels de la filière restent très actifs, prêts à reconquérir des marchés sur lesquels les ventes avaient reculé ces dernières années, suite aux petites récoltes.

La récolte 2018, aussi belle en qualité qu'en quantité (estimée à 1,8 million d'hectolitres), redonne de la vivacité aux transactions. Le début de campagne 2018/2019 (août à décembre) est très actif et affiche une hausse de + 27,3 % par rapport à la moyenne des 5 premiers mois des 5 dernières campagnes. Cette dynamique est principalement animée par les achats de vins de base pour le Crémant de Bourgogne mais également par les transactions sur les appellations Chablis ainsi que sur les vins rouges.

À l'export, la Bourgogne est de retour sur ses marchés, grâce à la mise en vente du millésime 2017. Sur les 11 premiers mois 2018, les vins de Bourgogne se stabilisent avec un volume de 76 millions de cols exportés (+ 1 % en volume / 11 mois 2017). Hors Chablisien, les volumes commercialisés à l'international progressent de presque 1,5 million de bouteilles (+ 2,6 % / 11 premiers mois 2017). Le chiffre d'affaires poursuit sa croissance (+ 4,6 % sur les 11 premiers mois 2018). Ce nouveau record est l'œuvre des appellations les plus valorisées, qui pèsent plus de 30 % du chiffre d'affaires. Ce sont, en majorité, les appellations de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits qui réalisent de très bons chiffres d'affaires, en particulier sur les marchés Asie et aux USA.

En France, les vins de Bourgogne restent bien présents sur les circuits traditionnels.

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB CITVB

6 rue du 16^e chasseurs - 21200 Beaune
Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71
technique@bivb.com

Site extranet (réservé aux adhérents du BIVB) :
<https://extranet.bivb.com>



BOURGOGNES

Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne